

MANAGEMENT

Parcours Manager - module 1

Les fondamentaux du management

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail

Objectif professionnel visé :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé les compétences techniques et comportementales afin de réussir au quotidien les missions managériales qui lui sont confiées professionnellement.

Objectifs d'apprentissage :

- Citer les notions fondamentales en management
- Développer sa connaissance de soi et son identité managériale
- Renforcer son leadership dans les situations positives et les aléas managériaux
- Développer sa « boîte à outil » managériale

Contenu de l'action de formation :

Jour 1 : Le manager, acteur clé dans l'entreprise, les fondamentaux

Jours 2 + 3 : Mieux se connaître en tant que manager et développer son adaptabilité comportementale

Jour 4 : Déléguer, développer l'implication et l'autonomie dans mon équipe

Jour 5 : Gérer les relations difficiles et les conflits

Jour 6 : Comprendre son rôle dans la GRH et manager la diversité au travail : âge, genre, situation de handicap...

Jour 7 : Bien s'organiser en tant que manager

Jour 8 : S'initier à l'intelligence collective et à la prise de parole en public

Pré-requis :

- La personne évolue déjà dans la fonction managériale depuis peu ou depuis longtemps, en management hiérarchique ou en management transversal / de projet.
- Un positionnement individuel des stagiaires est réalisé par questionnaire en amont de la formation

Aboréal et la formation en 2023

- 451 heures de formation animées
- Note moyenne de satisfaction globale des stagiaires : 9,1 / 10

Modalités de l'action de formation :

- Action réalisable en présentiel
- Action réalisable en distanciel
- Formation mixte/hybride
- Action réalisable en inter entreprises
- Action réalisable en intra entreprise

Durée : 8 journées de 7 heures, soit 56 heures

Lieu de formation :

Inter entreprises : dans les locaux d'Aboréal au 29 bis Avenue de la Gare 29000 Quimper

Intra entreprise : Dans les locaux d'Aboréal ou dans vos locaux (à définir ensemble)

Public visé : Managers intermédiaires, encadrants directs, responsables d'équipe, non formés ou peu formés au management, exerçant des fonctions managériales depuis peu de temps ou depuis longtemps, collaborateurs exerçant du management transversal / de projet et souhaitant évoluer vers le management hiérarchique.

A l'attention des personnes en situation de handicap :

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de nous contacter directement au 02 98 59 12 80.

Délai d'accès à la formation : 15 jours minimum en intra-entreprise et 1 mois minimum en inter-entreprise

Coût de l'action de formation :

Voir notre proposition de convention de formation professionnelle réalisée sur mesure et fournie en net de TVA.

La tarification dépendra du nombre de participants, de la durée de la formation, d'éventuels coûts liés à des outils utilisés pendant la formation.

Formation finançable via les fonds OPCO et FAF.

Formatrices :

La formation sera animée par :

Edith Blouët

eblouet@aboreal.bzh / ☎ 02 98 59 12 80

Et Sarah Kervahut

skervahut.aboreal@gmail.com / ☎ 02 98 59 12 80

Parcours concourant au développement des compétences
Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Formation animée de manière dynamique et participative dans le respect et la bienveillance
- Alternance d'apports méthodologiques, d'éclairage théoriques, mises en situations, exercices, études de cas, training
- Alternance de moyens d'évaluation des acquis, de résolution de cas pratiques, d'outillage simple et de construction d'outils adaptés

Modalités de fixation des objectifs et d'évaluation de l'atteinte des objectifs fixés et du niveau de satisfaction des parties prenantes :

- Un positionnement individuel du stagiaire est formalisé en amont de la formation par 2 questionnaires d'analyse du besoin et des objectifs fixés, complétés par le stagiaire et par le commanditaire
- Un auto positionnement par le stagiaire de son niveau de progression des compétences est réalisé en début et à la fin de l'action de formation
- Un certificat de réalisation sera fourni à chaque stagiaire et/ou commanditaire
- Un bilan à froid de l'action de formation est réalisé auprès du stagiaire, du client / commanditaire si différent et du financeur.

Engagement qualité d'Aboréal :

L'organisme prestataire d'actions de développement des compétences satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Le consultant formateur applique la charte qualité définie par ABORÉAL qui est fournie aux stagiaires.

L'intervenante est spécialisée en Formation des Adultes (copies des diplômes et références clients sur simple demande).

Application du RGPD par Aboréal :

Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés entre nos deux structures sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents, vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par Aboréal le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail individualisé en précisant vos attentes : contact@aboreal.bzh

Documents contractuels fournis :

Toutes les actions de formations dispensées font l'objet d'une convention de formation car elles sont dispensées à des structures et non à des particuliers.

Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de l'action de formation, du règlement intérieur de la formation et de l'attestation d'informations préalable à l'inscription du stagiaire.